

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt et deux et le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, et GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, RICHAUD et DAUMAS.

Excusés : Madame RENON.

Convocation et affichage : 17/11/2022

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

**Objet : TRAVAUX DE RENOVATION DE L'EGLISE – DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire indique que, suite à la visite de l'église par une architecte recommandée par la conservatrice de la DRAC (voir le compte-rendu de la séance du 20 octobre), il a été demandé des devis pour la pose d'un drain et pour le rejointoiment des contreforts.

Le montant du devis pour la pose d'un drain est de 4248,53 €HT et celui pour le rejointoiment des contreforts est de 7709,16 €HT.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au titre du FODAC pour ces travaux d'un montant prévisionnel total de 11957,69 €HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Approuve projet de rénovation de l'église exposé ci-dessus pour un montant de 11 957.69 € HT ;**
- **Sollicite l'aide financière maximale du Département au titre du FODAC ;**
- **Approuve le plan de financement ci-après :**

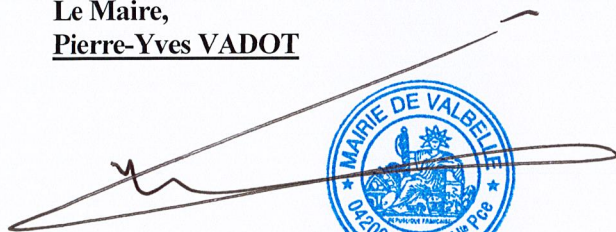

*Département FODAC :	<b>6 576.73 € soit 55 %</b>
*Commune :	<b>5 380.96 € soit 45 %</b>
<b>Total :</b>	<b>11 957.69 €</b>
- **S'engage à financer la part communale de l'opération.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 29 novembre 2022,

**Le Maire,**

**Pierre-Yves VADOT**

Le secrétaire  
Raymond GROS

